

# REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Opérations soumises à la procédure d'autorisation « eau »

Enquête relative à :

la demande d'autorisation environnementale unique (AEU) pour  
le projet d'extension du grand port maritime sur deux zones  
jaissant le fleuve NAHURY sur la commune de RENIRE-MONTJOLY.

En exécution de l'arrêté du 20 août 2020 N° R03-2020-08-20-008

de Monsieur le préfet de la région GUYANE

je, soussigné(e), Monsieur LUCAS Frédéric

ai ouvert, ce jour, le présent registre coté et paraphé, contenant \_\_\_\_\_ feuillets, pour recevoir pendant une durée de :

31 jours

du 14 septembre 2020 au 14 octobre 2020

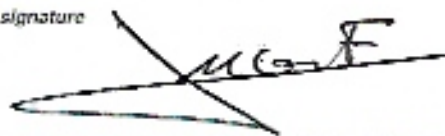
les permanences du comité organisateur :	14 sept. 2020	de 9 <sup>h</sup> 00	à 12 <sup>h</sup> 00	et de	/	à	/
	21 sept. 2020	de 9 <sup>h</sup> 00	à 12 <sup>h</sup> 00	et de	/	à	/
	28 sept. 2020	de 9 <sup>h</sup> 00	à 12 <sup>h</sup> 00	et de	/	à	/
	5 oct. 2020	de 9 <sup>h</sup> 00	à 12 <sup>h</sup> 00	et de	/	à	/
	14 oct. 2020	de 9 <sup>h</sup> 00	à 12 <sup>h</sup> 00	et de	/	à	/

les observations du public.

A RENIRE-MONTJOLY

signature

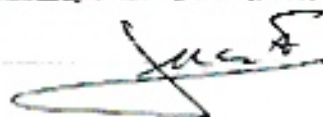
le 10 septembre 2020



Première journée :

le lundi 14 septembre 2020 de / à / et de / à /

1 - Observations de M<sup>me</sup> Première permanence du comité organisateur de 9<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup>



1/24

Lundi 21 septembre 2020. Permanence du commissaire enquêteur de 9<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup>.

~~Just~~

Lundi 28 septembre 2020. Permanence du commissaire enquêteur de 9<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup>.

~~Just~~

Lundi 5 octobre 2020. Permanence du commissaire enquêteur de 9<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup>.

~~Just~~

Mardi 14 octobre 2020. Permanence du commissaire enquêteur de 9<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup>.

• Commentaire déposé le 3 octobre 2020 sur le site de la préfecture :

« auteur : jarelmcintyre973@gmail.com

sujet : Enquête publique projet Grand Port

message : Favorable. »

Ce commentaire a été enregistré dans le présent registre par le commissaire enquêteur le 14 octobre 2020.

~~Just~~

Le 16 octobre 2020 à 12 heures 00,

Le délai d'enquête étant expiré,

je, soussigné(e), M LUCAS Fredy commissaire enquêteur

déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 31 jours consécutifs,

du 14 septembre 2020 au 14 octobre 2020

de / heures

à

heures /

et de / heures

à

heures /

Les observations ont été consignées au registre par 1 personnes (pages n° 2 à /).

Nota: une observation déposée sur le site internet de la préfecture et enregistrée par le commissaire enquêteur sur le présent registre.

En outre, j'ai reçu \_\_\_\_\_ lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_

2. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_

3. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_

4. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_

5. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_

signature

LUCAS

17724 YF



# GUYAWEB

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

Publication : 28/08/2020

Annonce légale : AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet d'extension du grand port maritime de Guyane sur deux zones jouxtant le fleuve Mahury sur la commune de Rémire-Montjoly

Publication : <https://annonces-legales.guyaweb.com>

Collectivité : 97300 Guyane

Lien de publication : [https://annonces-legales.guyaweb.com/enquetes\\_publicques/avis-denquete-publique-projet-dextension-du-grand-port-maritime-de-guyane-sur-deux-zones-jouxtant-le-fleuve-mahury-sur-la-commune-de-remire-montjoly/](https://annonces-legales.guyaweb.com/enquetes_publicques/avis-denquete-publique-projet-dextension-du-grand-port-maritime-de-guyane-sur-deux-zones-jouxtant-le-fleuve-mahury-sur-la-commune-de-remire-montjoly/)

Fait à Rémire-Montjoly, le 28/08/2020



# GUYAWEB

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

Publication 18/09/2020

Annonce légale : AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet d'extension du grand port maritime de Guyane sur deux zones jouxtant le fleuve Mahury sur la commune de Rémire-Montjoly

Publication : <https://annonces-legales.guyaweb.com>

Collectivité : 97300 Guyane

Lien de publication : [https://annonces-legales.guyaweb.com/enquetes\\_publicques/avis-denquete-publique-projet-dextension-du-grand-port-maritime-de-guyane-sur-deux-zones-jouxtant-le-fleuve-mahury-sur-la-commune-de-remire-montjoly-2/](https://annonces-legales.guyaweb.com/enquetes_publicques/avis-denquete-publique-projet-dextension-du-grand-port-maritime-de-guyane-sur-deux-zones-jouxtant-le-fleuve-mahury-sur-la-commune-de-remire-montjoly-2/)

Fait à Rémire-Montjoly, le 18/09/2020



## L'APOSTILLE

1 ave. Gustave Charley,  
Route de Montabo,  
97300 CAYENNE  
Tél : 05 94 27 46 34  
www.lapostille.fr  
lapostille@orange.fr

## Grand Port Maritime de Guyane

Dégrad-des-Cannes  
97354 REMIRE MONTJOY

Références :hbk: xxxxxxxxxx000000

A l'attention de: Grand Port Maritime de Guyane  
N°x réf: CL100058

## ATTESTATION DE PARUTION

Cayenne, le 24/08/2020

Madame, Monsieur,

Vous voudrez bien trouver ci-joint la maquette de l'annonce légale pour laquelle vous nous avez mandaté dans le dossier dont références en marge, aux fins d'insertion et de publication dans le **Journal L'APOSTILLE**.

L'annonce ci-dessous sera publiée dans le numéro 283 à paraître ce 28/08/2020

Nous restons à votre disposition pour toute remarque et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Vos biens dévoués,



SASU EDITIONS GUYANAISES  
SIREN 810 999 690  
1 Avenue Gustave Charley,  
Route de Montabo  
97300 CAYENNE  
Tél : 0594 27 46 34  
E-mail : lapostille@orange.fr  
Site : www.lapostille.fr

## ATTESTATION DE PARUTION

L'annonce ci-dessous sera publiée dans le numéro 283 à paraître ce 28/08/2020.



## L'APOSTILLE

1 av. Gustave Charfery,  
Route de Montabo,  
97300 CAYENNE  
Tél : 05 94 27 46 34  
www.lapostille.fr  
lapostille@orange.fr

Références :EG20200008R2

## Grand Port Maritime de Guyane

Dégrad-des-Cannes  
97310 REMIRE MONTJOLY

A l'attention de: Grand Port Maritime de Guyane  
Nos réf: CLJ0058

## ATTESTATION DE PARUTION

Cayenne, le 14/09/2020

Madame, Monsieur,

Vous voudrez bien trouver ci-joint la maquette de l'annonce légale pour laquelle vous nous avez mandaté dans le dossier dont références en marge, aux fins d'insertion et de publication dans le **Journal L'APOSTILLE**.

L'annonce ci-dessous sera publiée dans le numéro 286 à paraître ce 18/09/2020

Nous restons à votre disposition pour toute remarque et vous prions d'agréer,

Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Vos biens dévoués,



GADU EDITIONS GUYANAISES  
DIRIGÉES PAR  
1 Avenue Gustave Charfery,  
Route de Montabo,  
97300 CAYENNE  
Tél : 05 94 27 46 34  
Email : lapostille@orange.fr  
Site : www.lapostille.fr

## ATTESTATION DE PARUTION

L'annonce ci-dessous sera publiée dans le numéro 286 à paraître ce 18/09/2020.

EGA02262



## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Monsieur Jean GANTY, Officier de l’Ordre National du Mérite, Maire de la Commune de Rémire-Montjoly certifie avoir procédé à l’affichage en Mairie de Rémire-Montjoly au lieu habituel du 28 août au 14 octobre 2020 inclus, le document ci-après désigné :

L’arrêté n° R03-2020-08-20-008 du 20 août 2020 portant ouverture de l’enquête publique relative à la demande d’autorisation environnementale unique (AEU), au titre de la loi sur l’eau, pour le projet d’extension du grand port maritime sur deux zones jouxtant le fleuve Mahury sur la commune de Rémire-Montjoly.

Ce projet a fait l’objet d’une mise à disposition du public durant la période du 14 septembre au 14 octobre 2020.

Fait à Rémire-Montjoly  
Le 20 OCT. 2020

Le Maire,  
Jean GANTY



Rémy-louis Budoc <r.budoc@portdeguyane.fr>

Mar 20/10/2020 06:28

À :

- Vous

Cc :

- Philippe Lemoine;
- Patrick Toulemont;
- Vania Bonneton;
- Clémentine Johanes

Bonjour Monsieur Lucas,

Suite notre entretien de ce lundi 19 octobre, je vous informe que le directoire n'a aucune observation complémentaire à formuler sur le dossier.

Aussi, vous pouvez comme convenu poursuivre la procédure.

Bonne journée

Bien cordialement

**Rémy Louis BUDOC**

Directeur de la Prospective et du Développement

Membre du Directoire